

Cette nouvelle réunion a permis une communication fructueuse entre les résidents du quartier et les élus sur différents points développés ci-dessous.

1° Où en est la numérotation du "chemin du colombier".

Monsieur le Maire expose le travail d'adressage commencé en Mars dans notre commune. Cette procédure a pour but de lister et nommer toutes les voies pignataises afin de faciliter la venue d'intervenants (pompiers ambulances, facteurs....). A la fin de cette opération, chaque habitation se verra attribué une plaque numérogique attribuée par la mairie.

2° Plainte des résidents concernant les nuisances canines.

Monsieur le Maire regrette vivement cette incivilité. Les propriétaires d'animaux ayant à leur disposition des "Toutou nette" et un simple geste faciliterait la vie de beaucoup de monde. Un projet est à l'étude : l'installation de "parcs à chiens" (lieu de déjection). Il reste cependant à fixer les emplacements.

3° La propreté de la voie publique à proximité du lavoir des "fontaines des laines".

Un certain nombre de résidents déplore la présence de nombreux déchets jonchant les espaces verts, mettant en cause dans l'origine de ces dégradations des groupes d'adolescents. A ce propos Monsieur le Maire et Monsieur Borea avaient déjà reçu ces jeunes en recherche d'activités ludiques; les deux parties sont tombés d'accord sur l'implantation d'un module de skate board; Monsieur le Maire ayant insisté sur la nécessité de respecter cette installation et émettant le souhait d'un éveil à la responsabilité civique de ces jeunes gens.

4° Vigilance sur le stationnement des véhicules aux heures de rentrées et sorties scolaires.

Nous sommes conscients de la multiplication du nombre de voitures mal garées à des heures très précises de la journée mais pendant un temps très court.

Monsieur Hay, après l'interpellation un peu rude d'un intervenant que le nombre d'amendes a été multiplié par 3, que la présence d'un garde est indispensable devant le passage piétons face à l'école maternelle.

Dès la prochaine réunion nous sensibiliserons les parents par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves.

En outre un passage "écoliers" sera matérialisé le long de l'école maternelle.

4° le site Bertoire.

Suite aux nombreux vols commis en ce lieu, nous avons décidé de fermer le portail sis rue de la Berlière et de réaliser un passage par le Nord du site. En conséquence nous installerons des panneaux indiquant le cheminement, "rue fontaines des laines" un sens unique de circulation. Les riverains seront sollicités pour donner leur avis.

5° la dégradation de la piste des "3 évêchés".

Monsieur le Maire le signalera lors d'une prochaine réunion de l'inter communalité.

6° La dangerosité de la sortie du chemin des "plâtrières".

La sortie de ce chemin paraît dangereux du à la faible visibilité sur la route de Flassans. Le projet de sécurisation va être étudié.

Pour conclure cette réunion 2 informations :

- la disposition en mairie d'une pétition au sujet de la nuisance de l'avion voltigeur.

- l'invitation à la population pignataise de se rendre à la réunion de sécurité qui aura lieu

le vendredi 26 avril à 18H à la salle du vieux moulin

en présence de la gendarmerie du Maire et du conseil municipal.

Le référent de quartier est : Monsieur ENEA Xavier : le mazet de Angès , chemin des plâtrières

06 31 71 71 35 ddpcaleco@gmail.com